

# L'université Paris Nanterre

Publié le 12/11/2023

[Master Droit notarial – Devenez notaire à Nanterre ! \(parisnanterre.fr\)](http://Master Droit notarial – Devenez notaire à Nanterre ! (parisnanterre.fr))



*L'université de Paris Ouest Nanterre La Défense*

**La formation universitaire** au sein du Département des Hauts-de-Seine a une forme originale dans le cadre de conventions entre la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine et l'**Université de Paris Ouest Nanterre la Défense et de l'Université de Paris Sud XI à Sceaux**.

Cette formation dote les étudiants d'un savoir juridique incontestable. La spécificité de l'enseignement alliant théorie et pratique est l'expression de ce partenariat tourné vers un même objectif : apprendre aux étudiants à être de "bons notaires" autant que de "bons juristes".

Au sein de ces Universités, l'enseignement aux étudiants en **Master de Droit Notarial** s'articule principalement autour de deux pôles :

- L'approfondissement des connaissances en Droit Privé,
- L'initiation à la pratique Notariale.
- Et pour le Master II Droit notarial à Sceau, la connaissance du droit notarial européen.

Concrètement, la Chambre entretient un partenariat actif entre le corps enseignant et les étudiants et les notaires de la Compagnie des Hauts-de-Seine.

Deux notaires y enseignent l'un le Droit de la construction, l'autre le Droit de l'Urbanisme.

Deux autres notaires interviennent en droit des successions et partage, droits des libéralités, régimes matrimoniaux et Droit International Privé.

Enfin, l'ensemble des étudiants en Master II de Droit Notarial ont entendu à la Chambre des Notaires une Conférence donnée par trois notaires sur la Déontologie professionnelle, le secret professionnel, et l'application du Code Monétaire et Financier (TRACFIN).

**Téléchargez le “Guide de droit comparé. Famille et patrimoine”, 10e**

Le Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique (CEDACE) de l'Université de Paris Nanterre a remis à la Chambre l'ouvrage **Notariat et Numérique – le cybernotaire au cœur de la République numérique** – issu d'une recherche collective réalisée avec le soutien de l'Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice et codirigée par Manuella BOURASSIN, Corine DAUCHEZ et Marc PICHARD, avec le concours de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine et l'intégration dans l'équipe de recherche de Me Xavier BLANCHET, Notaire associé à La Garenne-Colombes, Me Laurent SCORIELS, Notaire associé à Meudon et Me Luc THOMAS Notaire associé à Chaville.

Cet ouvrage peut être consulté en version dématérialisée.

Consultez l'entretien croisé entre les directeurs scientifiques et rédacteurs du rapport « Notariat et Numérique. Le Cybernotaire au cœur de la République numérique », Mesdames Corine DAUCHEZ et Manuella BOURASSIN, et le Président Guy DURAND

n° 43 Journal Spécial des Sociétés – page 9.



**JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS**  
DEPUIS 1898

RETOUR SUR LE « Speed-Jobbing », le colloque « déontologie » et la cérémonie de remise des prix et des diplômes à la Chambre départementale des notaires des Hauts-de-Seine le 16 octobre 2024.

---

Le 16 octobre, la Chambre a organisé au speed jobbing auquel sont venus les étudiants de Master 1 et Master 2 des Universités de Nanterre et Sceaux

Plus de 40 étudiants ont assisté au colloque déontologie organisé par la Présidente et son Bureau

Puis la Présidente et son Bureau, avec le Professeur Manuella BOURASSIN , Directrice du Master Droit Notarial de l'Université de Nanterre, Corine DAUCHEZ, Maître de Conférence à l'Université de Nanterre et le Professeur Pierre Callé de l'Université de Sceaux, ont remis un prix aux lauréats des deux Master 2.

Cette cérémonie a été suivie d'un cocktail rassemblant les étudiants et leurs parents, soit plus de 150 personnes



De gauche à droite : la Vice-Présidente Audrey CHACHATY, la Maître de conférences Corine DAUCHEZ, le professeur Manuella BOURASSIN, la Présidente de la Chambre des notaires 92 Clothilde GREFF, le Professeur Pierre CALLE et le Premier Syndic Xavier BLANCHET.



Colloque déontologie pour les étudiants en M1 et M2 des Universités de Nanterre et Sceaux par le Bureau de la Chambre des Notaires 92.

RETOUR SUR LE « Speed-Jobbing », le colloque « déontologie » et la cérémonie de remise des prix et des diplômes à la Chambre départementale des notaires des Hauts-de-Seine le 11 octobre 2023.

Le 11 octobre sont venus en nombre les étudiants de Master 1 et Master 2 des Universités de Nanterre et Sceaux au speed jobbing organisé à la Chambre.

50 étudiants ont assisté au colloque déontologie organisé par la Présidente et son Bureau

Puis la Présidente et son Bureau, avec les Professeures Manuella BOURASSIN et Corine DAUCHEZ, Co-Directrices du Master Droit Notarial de l'Université de Nanterre et le Professeur Pierre Callé de l'Université de Sceaux, ont remis un prix aux lauréats des deux Master 2.

Cette cérémonie a été suivie d'un cocktail rassemblant les étudiants et leurs parents, soit plus de 150 personnes.

---

Colloque déontologie pour les étudiants en M1 et M2 des Universités de Nanterre et Sceaux par le Bureau de la Chambre des Notaires 92.

De gauche à droite : le professeur Manuella BOURASSIN, la Présidente de la Chambre des notaires 92 Clothilde GREFF, la Maître de conférences Corine DAUCHEZ, le Premier Syndic Luc THOMAS, la Vice-Présidente Audrey CHACHATY, le Professeur Pierre CALLE et la Première Vice-Présidente Carole MONAT.

Cérémonie remise de diplômes

Colloque Déontologie

Speed Jobbing notaires Hauts-de-Seine et étudiants du master droit notarial de Nanterre

RETOUR SUR LE « Speed-Jobbing », le colloque « déontologie et pratiques professionnelles » et la cérémonie de remise des prix et des diplômes à la Chambre départementale des notaires des Hauts-de-Seine le 28 septembre 2022

---

RETOUR SUR la cérémonie du 28 septembre 2022